



COMMUNICATIONS EXPRESS

Octobre 1984

Notre nouveau Ministre



Le Ministère souhaite la bienvenue à son nouveau Ministre, l'honorable **Marcel Masse**.

M. Masse possède une vaste expérience de travail au gouvernement, dans l'industrie et dans le domaine de l'éducation. Détenteur d'un baccalauréat en pédagogie et en psychologie de l'École normale Jacques-Cartier, il a également fait des études à l'Université de Montréal, à l'Institut des sciences politiques de Paris, à la Sorbonne, au City of London College et à l'Institut européen d'administration des affaires de Fontainebleau.

M. Masse a d'abord enseigné l'histoire des civilisations au Québec. De 1966 à 1973, il a été député et a cumulé des fonctions ministérielles à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec — à titre de ministre d'État à l'Éducation, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre de la Planification et du Développement, ministre

délégué à la Fonction publique et ministre délégué à l'accueil des chefs d'État lors d'Expo 67.

Dans le secteur privé, M. Masse a travaillé à la société Lavalin de Montréal, où il a occupé les postes de directeur de projet au Programme des Nations unies pour le développement, de vice-président responsable du marketing et du développement commercial et était, depuis 1974, administrateur de la société.

M. Masse est aussi très engagé dans les activités communautaires en tant que directeur de nombre d'organismes, entre autres, l'Orchestre symphonique de Montréal, la Fondation des écrivains canadiens, Katimavik, la Fondation canadienne pour les réfugiés et le Festival d'été de Lanaudière.

Notre nouveau Ministre prévoit rencontrer sous peu les employés du Ministère, d'abord ceux de l'administration centrale et du CRC, et ensuite le personnel des bureaux régionaux et de district.

Salle de nouvelles instantanée

Le 4 octobre dernier, veille du lancement de la navette spatiale Challenger, le Centre de breffage du Ministère s'est converti en salle de nouvelles bourdonnante d'activités, seule salle du genre à l'extérieur des États-Unis. Journalistes et rédacteurs scientifiques se sont en effet rassemblés sur les lieux afin de suivre l'odyssée du premier astronaute canadien, **Marc Garneau**.

Par le biais de liaisons de télécommunications spéciales, les médias ont pu participer, du début à la fin du vol spatial, aux conférences de presse et aux séances d'information de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis à Houston. Ils ont également eu l'occasion d'entendre les conversations entre l'équipe de la navette et les contrôleurs du Johnson

Space Center, ainsi que le signal audio de la NASA Select en provenance de la Maison Blanche à Washington et du Goddard Center au Maryland.

Une expérience du CRC fera partie de la mission Challenger

David Zimcik espérait se trouver à bord de la navette spatiale Challenger à son lancement en octobre. Bien que cet honneur ait été réservé à quelqu'un d'autre, M. Zimcik participe tout de même étroitement à la mission de la navette.

Chercheur du CRC, M. Zimcik a conçu une des cinq expériences canadiennes prévues de la mission. Deux matériaux composites à base de plastique testés pour leur durabilité et leur utilité dans l'espace pourraient, selon les résultats, mener à la fabrication de satellites, de stations spatiales et d'autres structures semblables économiques et pratiques.



David Zimcik prépare l'expérience qui sera effectuée à bord du Challenger.

L'un de ces matériaux est une résine époxyde, substance dure et légère servant à la fabrication de raquettes de tennis, de cannes à pêche, de véhicules spatiaux et du bras télémanipulateur. L'autre est le Kevlar, un matériau similaire entrant dans la fabrication de pneus, de canots et de gilets pare-balles. Aucun de ces matériaux n'a été jusqu'ici directement soumis aux conditions rigoureuses de l'environnement spatial. L'expérience à bord de la navette consiste en l'exposition des deux matériaux sur des « plaques témoins » fixées sur un manchon protecteur du télémanipulateur.

M. Zimcik s'est fixé pour objectif de mesurer la très forte érosion que devraient subir ces matériaux, comme première étape de la recherche d'un bon moyen de lutte anticorrosive. Cela pourrait ouvrir la voie à une plus grande utilisation de tels matériaux dans l'espace.

M. Zimcik est chef intérimaire d'un groupe de recherches appliquées sur les matériaux de la Direction de mécanique spatiale du CRC. Avant de se joindre au Ministère il y a deux ans, M. Zimcik a acquis une expérience considérable dans le secteur privé — à la Bendix Corporation, à la Spar Aérospatiale Limitée, ainsi qu'à la Aerocol (Aerospace Engineering and Research Consultants Ltd.).

Breffage à la française

Les employés du Ministère doivent s'y prendre longtemps à l'avance pour réserver le nouveau Centre de breffage, tel est le succès qu'il connaît depuis son inauguration en mai dernier.

Au nombre de ses récentes activités de portée internationale, le Centre a accueilli le 12 juillet 1984 une vingtaine d'étudiants de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, où sont formés les ingénieurs de France. Les visiteurs français ont choisi de se familiariser avec les techniques de télécommunications de notre pays et, à cette fin, ont effectué un voyage de deux semaines au Canada. Bien que ces ingénieurs s'intéressent d'abord aux aspects techniques des réseaux de télécommunications, ils se sont également orientés vers des questions d'ordre législatif et réglementaire au Canada, particulièrement sur le plan des relations fédérales-provinciales.

Comme ces visiteurs seront intégrés dès l'an prochain au ministère français des Postes, des Télécommunications et de la Télédiffusion (PTT), leur présence en sol canadien a constitué une excellente occasion de démontrer notre savoir-faire dans le domaine des télécommunications.



Andrée Plouffe (assise à droite) veille au bon déroulement de la visite des futurs cadres des PTT de France.

Le Ministère et la visite du

Par le biais de projets semblables, le ministère des Communications et Emploi et Immigration Canada ont au cours des sept dernières années procuré aux jeunes Canadiens des emplois d'été offrant d'intéressantes perspectives de carrière en communications.

En 1977, dans le cadre d'un programme d'Emploi et Immigration Canada, le bureau régional du Ministère à Winnipeg a mis sur pied le Programme d'emploi d'été des jeunes (PEEJ) en vue de favoriser la formation de professionnels compétents en matière de communications dans les petites collectivités. En effet, bon nombre de « diplômés » de ce programme ont maintenant un emploi dans ce domaine, alors que certains continuent d'offrir leurs services à titre bénévole aux stations de radio autochtones ou à d'autres médias dans des collectivités isolées.

Lancés à titre expérimental au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest, les projets du PEEJ ont été étendus au nord du Manitoba en 1978, à la Saskatchewan et à d'autres endroits dans les Territoires en 1979, en Alberta en 1981 et, par la suite, à d'autres régions. L'administration du programme, confiée au début au bureau

régional de Winnipeg, a depuis été décentralisée. Aujourd'hui, les bureaux de district planifient, mettent en œuvre, surveillent, évaluent et mènent à bien les projets avec l'aide d'organismes locaux.

Louise Campbell, coordonnatrice du programme à Winnipeg, souligne que le PEEJ a jusqu'à maintenant parrainé 87 projets qui ont mené à la création de 663 emplois. En 1981, 82 femmes et 36 hommes y ont participé; de ce nombre, 89 étaient d'origine autochtone, tandis que 46 des 72 participants des Territoires du Nord-Ouest étaient Inuit. Durant les premières années, les projets visaient surtout les stations radio et journaux du Grand-Nord. Dernièrement, la participation s'est étendue à d'autres régions plus au sud dont les projets englobent une plus vaste gamme d'activités, de la télévision commerciale, la production vidéo et le développement culturel.

En 1981, quatre étudiants ont produit à Churchill (Manitoba) une émission hebdomadaire d'information sur les activités locales. Radio Churchill Inc. assurait la formation des étudiants en matière d'exploitation et d'entretien d'une station radio et la Société Radio-Canada diffusait leur émission

sur sa station locale après les heures normales d'antenne.

Dans le cadre d'un autre projet réalisé la même année à Edmonton et dans trois autres collectivités de l'Alberta, six femmes autochtones ont produit une série d'émissions vidéo d'une demi-heure destinées aux réseaux commerciaux. Les étudiants ont pu acquérir sur place une expérience précieuse en apprenant à exécuter des travaux de recherche, de rédaction, de révision et de production d'émissions avec l'aide de l'Alberta Native Communications Society. La population a accueilli avec enthousiasme ces productions, notamment celles portant sur la musique tambourinée et la danse traditionnelles des Autochtones, un groupe autochtone de musique rock et les services sociaux dispensés dans une réserve indienne.

Au fil des ans, le PEEJ a poursuivi la mise en œuvre de tels programmes. Avec la coopération de ministères fédéraux, provinciaux ou municipaux et de divers organismes commanditaires, le Programme d'emploi d'été des jeunes a permis de créer des emplois, d'accroître les compétences en matière de communications et de contribuer à la réussite du programme.

Bonjour et au revoir

Administration centrale

Alex Winsor, auparavant analyste des Services mobiles, Direction de la politique de gestion du spectre, a été

Le Bureau des traductions fête son 50^e anniversaire

La multitude de rapports, plans annuels, études, cahiers d'information, manuels, brochures et autres que produit le ministère des Communications dans les deux langues officielles ne sont pas l'effet d'un simple coup de baguette magique. La traduction conforme de tous ces documents est assurée, parfois dans des délais époustouffants, par un personnel de douze traducteurs et de quatre employés de soutien logés dans un coin du 9^e étage de la Tour Journal Nord. Le Service de traduction du Ministère fait partie du Bureau des traductions du Secrétariat d'État.

Le Bureau des traductions, qui fête cette année son 50^e anniversaire, a été créé par une loi de 1934 visant à rendre efficaces les communications à la fonction publique fédérale. Une décision du Cabinet de 1974 a ajouté à son mandat la normalisation de la terminologie. Le Bureau emploie 1 756 personnes, dont plus de 1 200 sont des femmes, qui remplissent des postes de traducteurs, d'interprètes et de terminologues. Il dessert 150 ministères et organismes fédéraux, dispose de traducteurs anglais et français dans 50 ministères et emploie des pigistes œuvrant dans plus de 60 langues. Plus de 250 millions de mots — environ 200 000 documents — sont traduits chaque année. Le Bureau assure aussi des services d'interprétation simultanée à la Chambre des communes et lors de conférences ainsi que des services de terminologie et de documentation. Il exploite de plus la Banque de terminologie du gouvernement du Canada, qui contient plus de 750 000 fiches de renseignements.

Au Ministère, le Service de traduction traite de 3,5 à 4 millions de mots par année dans une vaste gamme de disciplines allant de la culture à la technologie spatiale. La demande du Ministère dans les domaines techniques se chiffre à environ 1,5 million de mots par année. La directrice du Service

de traduction, **Jacynthe Robert**, souligne avec fierté le bagage de compétences des traducteurs. Chacun d'eux possède au moins un baccalauréat et nombre d'entre eux ont d'autres diplômes en administration, histoire, langues ou autres. Tous se sont qualifiés comme traducteurs à la suite d'un difficile examen d'entrée et ils ont de plus reçu une formation sur divers sujets — l'organisation et des rouages de la fonction publique, par exemple — et dans des domaines spécialisés tels que les communications.

Toute demande de traduction est d'abord acheminée au coordonnateur des demandes de traduction de la Direction des langues officielles, qui assigne un ordre de priorité avant de l'expédier au Service de traduction. Les demandes sont en majorité traitées au Ministère. Certains textes — habituellement moins de 15 p. 100 — sont confiés à des pigistes. Un certain nombre de documents sont traduits par d'autres sections du Bureau des traductions.

Décrivant les activités de son service et les moyens de les améliorer, M^{me} Robert explique qu'elle aimerait rencontrer davantage la clientèle du Ministère afin de connaître les préférences de chacun : « En réalité, nous travaillons avec des idées et des concepts. Pour que les mots reflètent fidèlement le message, il importe que le traducteur connaisse bien la pensée de l'auteur qui — afin d'obtenir un meilleur service — devrait impartir des délais honnêtes et réalistes. »

Grâce à la mise en service prochaine d'une banque de terminologie évoluée de troisième génération, les traducteurs du Ministère pourront continuer de desservir tous les secteurs de façon efficace. « Avec l'aide de tous les gestionnaires, nous cherchons à rendre nos services encore plus professionnels », a conclu la directrice du service.

